

# FORMATION LONGUE A LA CREATION D'ENTREPRISE

## Objectifs de la formation

- Appréhender la méthodologie de création d'entreprise
- Valider la faisabilité et structurer son projet Formaliser son plan d'affaires
- Construire son réseau
- Confronter son projet auprès de professionnels
- Elaborer et formaliser son plan d'action pour mettre en œuvre son projet

## PROGRAMME

- Si besoin, modules de remise à niveau mathématique et informatique - 28h
- Accueil - 3h30
- Adopter la posture d'entrepreneur - 14h
- Maîtriser l'outil informatique et digitaliser l'entreprise - 14h
- Construire sa stratégie de réseautage - 14h
- Réaliser son étude de marché - 49h
- Concevoir sa stratégie commerciale - 21h
- Développer son potentiel commercial - 35h
- Elaborer sa stratégie de communication - 14h
- Se faire connaître, vendre, fidéliser par les réseaux sociaux - 14h
- Etablir la faisabilité financière - 49h
- Effectuer les choix juridiques, fiscaux, sociaux et maîtriser l'environnement réglementaire - 14h
- Formaliser et valider son projet - 14h
- Présenter et défendre son projet - 21h
- Piloter sa recherche d'emploi - 7h
- Bilan 3h30
- Soutien personnalisé - 15h

## MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement en collectif et soutien personnalisé en individuel
- Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Acquisition d'une méthodologie pour structurer son projet de création/reprise d'entreprise
- Mise en relation avec les partenaires adéquats
- Un business plan formalisé et évalué par des experts
- Un plan post-formation co-construit et formalisé

*Le recrutement à cette formation se fait via une ICOP (information collective et positionnement) en 3 étapes :*

- Présentation de BGE Aura, la formation (les objectifs, les attendus, le contenu, lieu, horaire, calendrier, outils). 1h
- Entretien individuel (30 à 40 min) et questionnaires de positionnement
- Le compte-rendu de l'ICOP est transcrit dans un compte-rendu de positionnement



Tarif

Pris en charge pour les demandeurs d'emploi

taux de satisfaction  
2022 : 98,7%

La formation à la création d'entreprise est entièrement financée par France Travail pour les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non par France Travail). Pour connaître les modalités de financement pour les non demandeurs d'emploi, s'adresser à BGE Aura : [contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr)



Financier



Cofinancé par l'Union européenne

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA

☎ 04 73 35 12 39 ✉ [contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr)



Public

Demandeur d'emploi inscrit à France Travail



Prérequis

Être inscrit à France Travail ou auprès d'un service public de l'emploi

Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité envisagée (si métiers réglementés) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire.

Avoir un projet de création peu avancé compatible avec la durée de la formation longue.

Avoir identifié un projet de création.



Durée de la formation

344h maximum  
Intensité horaires hebdomadaire : 35h  
(9h-12h30 / 13h30-17h)



Dates et lieux de la formation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.

Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

### Délais d'accès à la formation

Sélection des stagiaires via une ICOP (information collective et de positionnement). Le demandeur d'emploi peut lui-même se positionner sur une ICOP ou via son conseiller France Travail.

Pour connaître les dates d'informations collectives et de formations, contacter BGE Aura : [contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr)



Formateur

Nos formateurs sont des conseillers reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

Réfèrent formation France Travail :  
[Aurore Hugon aurore.hugon@bge-aura.fr](mailto:Aurore.Hugon@bge-aura.fr)



Accessibilité

Réfèrent handicap : Aurore CHRISTIN

[Aurore.christin@bge-aura.fr](mailto:Aurore.christin@bge-aura.fr)

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous